

—Et quel est votre emploi dans le couvent ? Est-ce vous qui sonnez les cloches ?

—Ou...i, Mess...sieurs !

—Faites-vous encore autre chose ?

—Ou...i Mess...sieur !

—La cuisine, peut-être ?

—Ou...i, Mess...sieurs !

—Et la porte du couvent ? Est-ce vous qui la gardez ?

—Ou...i, Mess...sieurs !

—Mais vous n'êtes pas à votre porte ? Vous allez à la provision, sans doute ?

—Ou...i, Mess...sieurs !

A plusieurs autres questions non moins impertinentes, le capucin répétait imperturbablement : Ou...i Mess...sieurs.

L'un des jeunes gens, fatigué d'entendre ce Ou...i, Mess...sieurs, s'écrie :

—Mais mon Frère, je crois que vous vous f... de nous ?

—Ou...i, Mess...sieurs.

Et le capucin continua son chemin, laissant nos jeunes gens tout penauds. Ils ne s'attendaient pas à cette dernière réponse.

VARIÉTÉS

Dans un concert, un pianiste joue je ne sais quel ennuyeux morceau depuis plus d'une demi-heure.

—Ce n'est pas étonnant, dit quelqu'un, il est sourd ! Il ne s'entend pas.

—Alors, répond Quillebois, faites-lui signe qu'il a fini.

* * *

Au Remolli-Club, on discute la question de la peine de mort, et les avis sont partagés.

—Moi, dit Guibollard, je crois que la guillotine est d'un salutaire exemple. Mais je voudrais qu'on exécutât le criminel la veille de l'assassinat. De cette façon, on sauverait la victime !

* * *

Toutes les épouses heureusement ne sont pas comme cette brave femme qui vient de passer en jugement à la Nouvelle-Orléans pour avoir vidé une marmite d'eau sur un passant.

—Pourquoi, lui dit le juge, avez-vous commis un acte aussi cruel !

—Faites excuse, mon magistrat, répondit l'accusée, je croyais que c'était mon mari !

* * *

En correctionnelle :

—Vous êtes accusé d'avoir asséné des coups de bâton sur la tête d'un monsieur chauve.

—Ça c'est vrai, mon président.

—Vous en convenez donc !

—Très bien. Mais c'était pour me faire la main au métier que j'exerce.*

—Quel est-il donc ?

—Casseur de cailloux, mon président !

Hâtez-vous de profiter des immenses avantages que nous donnons actuellement. Voyez la liste de nos primes.

Pour avoir droit à ces primes il suffit de payer un abonnement ou de le renouveler à échéance.

NOS PRIMES

COLLECTIONS DU « FEUILLETON ILLUSTRÉ »

Les avantages que nous offrons maintenant aux personnes qui aiment à lire ne peuvent être surpassés, disons plus : n'ont et ne seront jamais égalés. En effet il suffit de jeter un coup d'œil sur la liste suivante pour se convaincre qu'il est impossible de se procurer autant de littérature choisie et variée pour une somme aussi minime que le prix de l'abonnement.

Toute personne s'abonnant au FEUILLETON ILLUSTRÉ ou qui renouvelle son abonnement à échéance pour une année, reçoit gratuitement (à son choix) les feuilletons suivants complets de l'une des séries ci-dessous :

PREMIÈRE SÉRIE—Le Roi des Volours, Le Trésor de Strongsey ; Les Héritiers du Poignard ; Le Secret de l'Intendant ; Le Duo de Kandos ; Les Deux Duchesses ; Les Forçats de l'Amour (ces deux derniers sont maintenant en cours de publication) ; L'Homme des Grèves ; Le Crime d'un autre ; L'Amour à l'Épée ; Un Noviciat ; historiettes, variétés, etc., etc.

DEUXIÈME SÉRIE—Les Aventures du Capitaine Vatan ; La Dame de Pique ; La Fille de Marguerite ; L'Homme des Grèves ; L'Amour à l'Épée ; Le Crime d'un Autre ; Un Noviciat ; historiettes, etc., etc.

Aucun des feuilletons ci-dessous (complet et au choix) sera envoyé franco, sur réception de 50 cents :

Le Capitaine Vatan — Une Vengeance de Peau-Rouge — La Fille de Marguerite — Le Roi des Volours — Les Héritiers du Poignard — Le Secret de l'Intendant — Le Duo de Kandos et Les Deux Duchesses.

Les prix qui coûteraient actuellement ces feuilletons en librairie, varient entre \$2.00 et \$5.40 chacun.

Toute personne qui nous fera parvenir l'abonnement de quatre nouveaux souscripteurs, pour un an ou plus, ou qui s'abonnera pour trois ans recevra gratuitement tous les feuilletons ci-dessus énumérés et les suivants :

Exil l'empoisonneur — Une Vengeance de Peau-Rouge ; — La Demoiselle du Cinquième — Le Testament Sanglant.

Les histoires ci-haut mentionnées, réunies ensemble, ont coûté et coûteraient encore plus de \$25 dans les librairies.

Nous n'envoyons aucune prime ni le commencement d'aucun feuilleton avant d'avoir reçu le montant de l'abonnement.

CONDITIONS D'ABONNEMENT

Les conditions d'abonnement à notre journal sont comme suit : Un an, \$1.00 ; six mois, 50 cts, payable d'avance. On ne peut s'abonner pour moins de six mois. Les abonnements partent du 1^{er} de chaque mois. Pour la ville de Montréal (livré à domicile), 50 cts en plus par année.

Tout semestre commencé est payable en entier.

Aux agents, 16 cts la douzaine et 20 p. c. de commission sur les abonnements, le tout payable à la fin du mois.

Nous ne serons responsables d'aucune lettre contenant des valeurs qui nous serait adressée sans être enregistrée.

MORNEAU & C^{ie}, ÉDITEURS,

Boîte 1986,

475 Rue Craig, Montréal.